

Bruxelles, le 9 octobre 2012

Cher Actionnaire,

**Concerne: Assemblée Générale Extraordinaire du 26 octobre 2012 à 11h00**

La moitié du capital n'étant pas représentée lors de l'Assemblée Générale Extraordinaire des actionnaires de notre société de ce 9 octobre 2012, nous avons l'honneur de vous convoquer à l'**Assemblée Générale Extraordinaire** des actionnaires de notre société qui se tiendra le **vendredi 26 octobre 2012 à 11h00** au siège social de Cofinimmo, Bld de la Woluwe, 58 à 1200 Bruxelles, pour délibérer sur l'ordre du jour ci-joint.

Dans le cadre de cette Assemblée Générale Extraordinaire, nous joignons également à la présente:

1. Une procuration;
2. Un aide-mémoire pratique ;
3. Une annonce participation.

Les procurations qui nous sont parvenues pour l'Assemblée Générale Extraordinaire de ce 9 octobre 2012 restent valables et ne doivent pas être renouvelées pour autant que les formalités d'enregistrement prévues à l'article 20 des statuts soient accomplies (voir aide-mémoire pratique).

L'assemblée du 26 octobre 2012 pourra délibérer valablement sur les points repris à l'ordre du jour quelle que soit la portion du capital représentée par les actionnaires présents.

Il est rappelé que pour pouvoir être adoptées, les propositions de fusion, d'augmentation de capital et de modifications des statuts requièrent un vote à la majorité des trois quarts des voix émises à l'assemblée.

Toute la documentation relative à l'Assemblée Générale Extraordinaire du 26 octobre 2012 sera disponible sur le site internet de la société ([www.cofinimmo.com/investor-relations--media/shareholders'-meetings.aspx](http://www.cofinimmo.com/investor-relations--media/shareholders'-meetings.aspx)).

Nous vous prions d'agréer, cher Actionnaire, l'expression de nos salutations distinguées.



André Bergen  
Président du Conseil d'Administration

Een Nederlandstalige versie van deze oproeping en van de hogervermelde documenten kan gratis bekomen worden op eenvoudige aanvraag gericht aan de maatschappelijke zetel van Cofinimmo (t.a.v. de juridische dienst) of op onze website [www.cofinimmo.com/investor-relations--media/shareholders'-meetings.aspx](http://www.cofinimmo.com/investor-relations--media/shareholders'-meetings.aspx).